



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 6 décembre 2022
N°401

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris candidate à l'accueil de la future Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, est heureux de présenter, au nom du président de la République et de la Première ministre, la candidature de Paris pour accueillir la future Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent (AMLA en anglais). Le paquet législatif portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) publié le 21 juillet 2021 par la Commission européenne prévoit en effet la création d'une telle autorité qui aura pour objectif, demain, de renforcer l'approche européenne de ce domaine.

La future AMLA trouverait à Paris les conditions idéales pour son installation et celle de ses équipes.

La France joue un rôle moteur dans la lutte anti-blanchiment. Nous hébergeons déjà l'Agence bancaire européenne et le Groupe d'Action Financière, organismes avec lesquels l'AMLA aura des interactions nombreuses et fructueuses. Paris dispose donc depuis longtemps d'un éco-système international dédié à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT), au sein duquel l'AMLA trouverait toute sa place. Le rapport d'évaluation de la France par le GAFI, paru en mai 2022, témoigne, en outre, de la qualité de l'action des autorités françaises en matière de LCB-FT, ce qui vient tout naturellement asseoir sa légitimité pour accueillir le siège d'une future autorité dans ce domaine.

Paris dispose aussi de multiples atouts pouvant favoriser le développement et le rayonnement de l'AMLA. Outre l'excellente notation du dispositif LCB-FT français par le GAFI, la capitale française bénéficie d'une offre immobilière répondant parfaitement aux besoins de la future AMLA, et de liaisons aériennes et ferroviaires de qualité facilitant la conduite de ses travaux avec toutes ses parties prenantes, européennes et internationales.

Par ailleurs, les collaborateurs et leurs proches pourront bénéficier de la profondeur du bassin d'emplois international de la région parisienne, ainsi que d'une offre éducative exceptionnelle en langue étrangère et d'une offre culturelle et de loisirs incomparable.

Le ministre affirme sa conviction qu'une implantation à Paris constituerait pour l'AMLA un gage de stabilité et de pérennité, lui permettant d'assumer l'exercice de ses missions dans les meilleures conditions possibles.

Le Gouvernement a confié la responsabilité du projet de candidature à Robert Ophèle, qui a été notamment sous-gouverneur de la Banque de France, président de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution puis président de l'Autorité des marchés financiers. Sa grande expertise du secteur financier français et international est un atout évident pour porter la candidature de la France.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr